

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 17 JUIN 1914

G.-E. DION, Administrateur

Incident Regrettable

Tous les catholiques du Canada ont été profondément affligés de la décision du ministre de la milice, le colonel Sam Hughes, de prohiber le port d'armes aux soldats qui prennent part aux manifestations religieuses. Depuis de nombreuses années le 65^e régiment de Montréal entièrement composé de Canadiens-français catholiques, suivait la procession de la fête Dieu et présentait les armes devant le St-Sacrement.

Chef orangiste, le ministre, poussé sans doute par ces co-sectaires, vient de décider que ces démonstrations n'auront plus lieu. Les soldats pourront suivre la procession, mais ne pourront présenter les armes.

Pourquoi ces ordres, pourquoi blesser inutilement les sentiments éminemment respectables de millions de Canadiens? Est-ce pure haine de la religion catholique ou bien le ministre ne fait-il que faire respecter la loi.

L'honorable Sam Hughes s'accroche à cette dernière hypothèse pour expliquer sa conduite.

Or les "Queen's Regulations No. 2015" disent :

"Les troupes assistant à un service religieux, devront porter la grande tenue, avec les armes blanches, les fantassins ne porteront pas la cartouchière.

Il n'y a rien là, à notre avis, qui empêche les soldats de présenter les armes et l'explication des "Regulations" donnée dans l'ordre de milice No. 330 est du cru du ministre de la milice. Il paraît évident que Sam Hughes, en cette occasion a fait preuve d'une étroitesse d'esprit regrettable, et qui s'explique facilement quand on sait que le ministre est un chef orangiste et que les orangistes ont la haine de la religion catholique innée chez eux.

Sans doute, les catholiques de Montréal en prenant la chose de la bonne manière ont pu faire redresser cette injustice et les soldats de Montréal ont eu la permission d'offrir officiellement leurs hommages au Bon Dieu. L'incident n'en reste pas moins regrettable. Il montre à n'en pas douter combien nous sommes loin de cette union entre les Canadiens de différentes croyances que quelques uns ont voulu obtenir par la conciliation à outrance et les compromis plus ou moins honorables.

Il montre aussi que le seul moyen de faire respecter nos croyances, c'est de protester contre l'injustice et de revendiquer nos droits. Nous ne demandons pas de faveur, nous réclamons la justice, voilà tout.

Les journaux à combat orangistes, tels l'Orange Sentinel, le Liberator, la Menace, et les autres, ne manqueront pas de se scandaliser du fait que les catholiques ont, en cette matière, obtenu justice. Pendant qu'un certain nombre de journaux français jettent la pierre à ceux des nôtres qui revendiquent nos droits, ces journaux ne cèdent jamais un pouce de terrain. Ils font une lutte sans trêve, et Dieu sait si nous avons besoin de nous tenir sur nos gardes.

La conduite du fanatique Sam Hughes aura croyons nous son bon côté, celui de nous faire tenir les yeux ouverts et de nous persuader que le succès n'appartient qu'à ceux qui luttent.

D'ERLANGES

Au Palais de Justice

La cour du comté a siégé, mardi, sous la présidence de son honneur le Juge Carleton.

La session fut très courte. Il n'y avait aucune cause criminelle. Quelques causes civiles furent remises au terme de l'automne.

Les demandes suivantes pour naturalisation furent faites et les certificats accordés : Henry Poisson, Green River ; George Evans, Green River ; Alfred Colin, Caron Brook ; Honoré Colin, Caron Brook ; et Bélonie Cyr, Clair.

Aujourd'hui devant le juge Perron, commence l'examen préliminaire dans la cause : le Roi vs Léville Long. Le 26 mars dernier, un coup de fusil des mains de l'accusé blessait

gravement un jeune homme du nom de Léville Long. Le blessé fut transporté à l'hôpital St-Basile où il reçut les soins du docteur Laporte. Une balle lui avait traversé l'abdomen. Aussitôt sorti de l'hôpital, Léville Long, porta une plainte contre son agresseur Léville Long. Les témoignages établiront s'il a eu intention, négligence coupable ou simple accident.

Avis important

Si vous avez besoin de Machines de toutes sortes pour Moulins à scies, et boutiques à travailler le bois.

Adressez-vous à la,

FONDERIE DE PLESSISVILLE.

Représentée par A. HOUDE
28-r. m. Plessisville, P. Q.

DE CI DE LA Centenaire de la Paix

La veille de Noël 1914, il y aura 100 ans que la paix fut établie entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne par le traité de Gand qui mit fin à la guerre de 1812.

Pour célébrer ce centenaire, de grandes fêtes auront lieu dans un certain nombre de centres de la Grande Bretagne, du Canada et les Etats-Unis. La célébration devra avoir quatre caractères principaux :

1^o Erection de monuments ; 2^o Services d'action de grâce dans les églises ; 3^o Propagande éducative dans les écoles et les universités ; 4^o Réjouissances publiques.

On vient de former à Québec un comité pour s'occuper de l'organisation de ces fêtes. Nous sommes heureux d'y voir les noms de S. E. le cardinal Bégin et de S. G. Mgr Roy.

Le Congrès d'Edmonton

Les grandes assises Nationales des Canadiens-Français de la province de l'Alberta qui s'étaient ouvertes lundi le 8 juin se sont terminées mercredi le 10.

On y a fait de la bonne besogne. Nos compatriotes de l'Ouest sont patriotes. Isolés au milieu d'éléments étrangers ils sentent mieux que bien d'autres le besoin de l'union dans la lutte. Ils savent, et c'est tout à leur honneur, mettre de

côté l'intérêt des partis quand il s'agit de la cause nationale. Ils nous donnent là un bel exemple. Puisse nous en profiter, car nous aussi nous avons nos luttes à soutenir et il est pénible de voir parfois nos Français catholiques sacrifier leurs justes droits plutôt que de voir arriver un ennemi politique et cela dans les domaines où la politique n'a rien à voir.

Triste Désastre

Les journaux nous ont rapporté la semaine dernière le triste désastre survenu aux pêcheurs de Gloucester. Les nouvelles portant à au-delà de 100 les pertes de vie étaient heureusement exagérées. Le désastre est épouvantable cependant. Ces pauvres pêcheurs qui partent de chez eux le lundi matin pour ne revenir que le samedi ont été saisis au milieu de la mer par le plus terrible coup de vent dont se souviennent les plus vieux habitants. Les vagues immenses vinrent dans plusieurs cas balayer les hommes de l'équipage

et les ensevelir dans la mer. Des bateaux allèrent se jeter sur le rivage où les brisants les mirent en pièce noyant les personnes qu'ils contenaient.

Des familles se voient ainsi privées de leur gagne pain, le père et les garçons ayant tous péri dans la même tempête.

Le gouvernement d'Ottawa a promis de venir en aide aux familles des naufragés et le Gouverneur-Général Son A. R. le duc de Connaught a fait parvenir ses sympathies aux familles des victimes.

Les Elections dans l'Ontario

Les élections générales de la province d'Ontario sont décidées, et les deux partis ont engagé la lutte avec ardeur. Le résultat final ne fait guère de doute. Le gouvernement a une immense majorité et nous ne croyons pas qu'il puisse être défait. D'un autre côté l'opposition semble limiter son programme au cri d'a bas la buvette, beau cri sans doute, mais programme insuffisant à l'administration d'une province.

Le cri poussé par le Le Droit d'Ottawa against the Gouvernement semble faire son

chemin dans les centres français ou l'indignation est à son comble. Le gouvernement Whitney, en effet, s'est fait le persécuteur des écoles bilingues. C'est lui qui a édité le fameux règlement no XVII d'une injustice oriant pour les nôtres. Bien que l'opposition libérale ne leur donne guère de garantie, nos compatriotes d'Ontario savent que le grand moyen de protester est de voter contre leur persécuteur. Le vote est leur arme, ils s'en servent contre l'ennemi et ils font bien.

Conseil de Ville Procès Verbal Séance du 12 juin 1914

Une session générale du conseil de la ville d'Edmundston a été tenue le 12 juin 1914, à l'heure et au lieu ordinaires. Etai nt présents : le Maire Lawson et MM. les échevins Pio H. Laporte, J. B. Michaud, J. J. Daigle, Henry Dubé, Vital H. Albert, et Séverin Dupuis, formant quorum.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté. L'échevin Daigle soulève la question suivante : Il dit qu'un échevin qui siège maintenant au conseil aurait déclaré qu'il ne voulait pas de conservateur, ni dans le conseil, ni dans les emplois de la ville. Il déclare qu'il résignera son mandat aussitôt qu'il s'apercevra que la politique s'introduit dans les affaires municipales. L'échevin Laporte parle dans le même sens, ainsi que les échevins Dubé et Dupuis. Après quelques remarques, l'incident est clos.

La somme de \$323.49 est votée pour payer les comptes présentés au conseil. M. Francis St-Aubin est nommé Commissaire des chemins.

Uae demande de M. A. E. Thibault est référée au comité des chemins.

Une communication des Belles Sarlabous demandant une compensation pour dommages à leur propriété est remise pour plus ample considération.

Le maire lit au Conseil des communications des MM. A. R. Rando'ph & Sons, et G. G. Grundy et J. S. Bernard à propos de leur évaluation. Ces communications sont référées à un comité composé du maire et des échevins Dubé et Michaud. Le comité doit faire rapport à la prochaine séance.

Pour le cas de M. Grundy le comité se compose des échevins Laporte, Daigle et Dubé. Il est résolu que M. Maxime Hébert soit engagé chef de police au salaire de \$1.75 par jour y compris les dimanches.

M. Jos Lapointe est nommé constable. Une délégation des résidents de la côte, en arrière de l'église, demande au conseil de s'intéresser de la question de l'eau et des rues dans leur entourage.

M. J. W. Hall demande que l'on arrange l'endroit dangereux au coin des rues Canada et la Cour. Le conseil s'ajourne.

For Sale

Recent model METZ 22 H. P. automobile, like new, \$450.00 cash only. Address Le Madawaska.

ANDIE A. LEVESQUE MARCHAND GENERAL Marchandises Sèches, Epicerie, Ferroznérie, Vaisselle Propriétaire de Beurrierie Je fais aussi le commerce de moutons ST-ANDRE, CO. MADAWASKA, N. B.

Abonnez-vous au

"Madawaska"

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41

MAX. D. CORMIER B. A. LL. B. Avocat, Notaire Public EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 29

STEVENS & LAWSON Avocats, Notaires Publics EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 4 Téléphone

J. E. MICHAUD B. A. LL. B. Avocat, Notaire Public EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND B. A.

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC Bureau : Grand Palais St-Léonard, tous les jours de chaque semaine Anderson Siding, le 15 de chaque mois. Phone 11-77

A. J. GUY, M. D. Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34

PIO H. LAPORTE Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46

A. M. SORMANY, M. D. Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZILA

Ex-céve des Hôpitaux de Paris. Médecin spécialiste de l'Hôpital de Fraserville Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Bureau : 151 rue Lafontaine Fraserville, P. Q. Tél. Kamouraska, No 325. Tél. National, 519 Heures de Bureau : 10 hrs à 11.30 r. a. m. 2 hrs à 5 hrs p. m. Soir : 7 à 8 P.M.

Téléphone, 18

J. A. RATTEY Médecin-Vétérinaire EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIBAUT MARCHAND DE MEUBLES Assortiment complet EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE HOTELIER

ANDERSON SIDING, N. B.

JOS A. GAGNE

PEINTRE DECOUPATEUR, TAPISSEUR Toujours en magasin : Peinture et Tapisseries

Téléphone

LOUIS A. DUGAL Contracteur Electricien EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD Marchand de Liqueurs

ST-LEONARD, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone

JOHN J. DAIGLE MARCHAND GENERAL EDMUNDSTON, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL

Rue Victoria

Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillon à la disposition des voyageurs.

S. J. BERNARD, Edmunds, N. B.